



SOCIÉTÉ ROYALE DES OFFICIERS RETRAITÉS CERCLE DE NAMUR (A.S.B.L.)

A.S.B.L. N° 0810.558.526. Siège social : Secrétariat du Commandement Militaire de la Province de Namur, B-5020 Flawinne.
Siège d'exploitation et adresse de correspondance : Michel LEENAERS, Président du Cercle de NAMUR (ASBL)
Rue Antoine Nélis, 147 à 5001 - Belgrade (Belgique).- Tél : (0032) (0) 81734808- e-mail : leenaersm@hotmail.com



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2021

L'Assemblée Générale de la Société Royale des Officiers Retraités - Cercle de Namur (A.S.B.L.) s'est tenue à Wépion, 19 avenue Sart Paradis.

Le Président Michel Leenaers ouvre la séance à 10 heures.

Après avoir remercié les membres présents, il demande un instant de recueillement en mémoire des trop nombreuses personnes, membres ou proches, décédées depuis l'Assemblée Générale 2020, à savoir, Jean Triquet, William Raes, Jean Kamps, Jean Henrioul, Pierre Baudot, Raymond DesTouches, Jean Closset, Jan Aspeslagh, Jean-Marie Castermans, Mesdames Richard Parmentier, Marguerite Baijot et Claude Sansen.

Le procès-verbal de l'AG du 11 février 2020 est approuvé à l'unanimité.

Le nombre total de participations aux activités proposées en 2020 fut de 85, chiffre étonnamment bas suite à la suppression et le report d'activités planifiées, conséquences des mesures sanitaires décrétées en vue d'enrayer la pandémie CoVid.

Les activités prévues en 2021 ont été supprimées jusqu'au mois de septembre. Le voyage en Allier a été reporté en 2022. Le repas de retrouvailles aura lieu le 12 octobre (le Roi de trèfle, avenue Baron Huart à Namur), le repas de Corps à la Campagnette (Balâtre) le 16 novembre, le prochain CA le 20 octobre à Wépion et la dernière réunion bimestrielle le 14 décembre (endroit à définir plus tard). Ces adaptations sont approuvées à l'unanimité.

Notre cercle compte, après une mise à jour drastique, 85 membres en ordre de cotisation dont 76 membres effectifs, 4 adhérents et 5 sympathisants.

Les membres présents à l'unanimité acceptent que la cotisation 2022 soit maintenue à € 25 pour tous les membres. À ce propos le Président insiste pour qu'elle soit versée **à partir du 5 janvier 2022 jusqu'au samedi précédant la tenue de l'assemblée générale** afin de faciliter le travail de trésorerie.

En l'absence du trésorier (excusé), le Président expose la situation financière et le bilan 2020 clôturés. Les contrôleurs aux comptes ont fait rapport par écrit de leur mission ; ils soulignent l'excellent travail réalisé par notre trésorier, le félicitent pour la clarté et la justesse des chiffres et rubriques et proposent in fine non seulement d'approuver la comptabilité de l'exercice 2020 mais de donner aussi décharge au CA pour la gestion financière.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité. La décharge aux contrôleurs aux comptes est également approuvée à l'unanimité.

Notre Président présente ensuite les perspectives budgétaires pour cette année, revues et adaptées en fonction des mesures CoVid. Ce n'est qu'à la fin de l'année et à l'issue des activités encore maintenues que ces perspectives deviendront LE bilan 2021. Dans la foulée, les perspectives budgétaires pour 2022 sont présentées, compte non tenu des éventuelles modifications sanitaires.

Les budgets 2021 et perspectives 2022 sont adoptés à l'unanimité.

Emile Genot et Jean-Paul Asselman se portent volontaires pour assurer la fonction de contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2021. L'assemblée approuve leur candidature à l'unanimité.

La situation du CA est inchangée par rapport à 2019 (M. Leenaers, président, C. Legat, vice-président et secrétaire, P. Frenay, trésorier, F. Bernier, organisateur voyage, A. Brimez et B. Dewilde, membres) et le restera car aucun autre membre ne s'est déclaré volontaire pour intégrer le CA. Pour rappel, les membres du CA ont tous été reconduits en 2019 pour un mandat de trois ans.

Le voyage en Allier a été reporté en septembre 2022.

Toutefois, les démarches (hôtels, syndicats tourisme, cars, repas, etc.) antérieures doivent être (ré)actualisées en fonction des disponibilités du moment.

Ceux qui disposent d'un PC, sont priés de consulter l'intervention de l'organisateur F. Bernier ce 18 juin ; il fera le point sur l'état de ses contacts.

Certains « voyageurs » ont demandé que le voyage se déroule en juin plutôt qu'en septembre. Leur souhait a été pris en compte et sera étudié en fonction de la faisabilité et des coûts. Patience donc !

Aucun nouveau point nouveau n'étant soulevé par l'assemblée, l'AG est officiellement clôturée à 11 heures 10.

Le Président
Michel Leenaers

Pour le Président,
C. Legat
Secrétaire